



Assemblée générale

Distr. générale
20 octobre 2005
Français
Original: anglais

Soixantième session
Sixième Commission
Point 108 de l'ordre du jour
Mesures visant à éliminer
le terrorisme international

Mesures visant à éliminer **le terrorisme international**

Proposition destinée à faciliter le débat
présentée par les Amis du Président du Groupe
de travail sur les mesures visant à éliminer
le terrorisme international

Ajout proposé au projet d'article 18 du projet de convention générale
sur le terrorisme international

5. Aucune disposition de la présente Convention ne rend illicites des actes qui sont régis par le droit international humanitaire et qui ne sont pas illicites au regard de ce droit.
-

